

Propositions de Jean-Frédéric Poisson pour l'Outre-Mer

Les départements et territoires d'Outre-Mer sont de formidables territoires par leur géographie bien sûr, mais aussi par le dynamisme et l'énergie de leurs acteurs.

Pourtant, la participation de ces départements et territoires à la prospérité de notre pays est empêchée d'une part parce que l'Etat central n'a pas pris la peine de définir sa volonté stratégique pour ces territoires, ce qui revient à renoncer à un potentiel de rayonnement immense, et d'autre part parce que la gouvernance exercée sur ces territoires ne permet pas que les projets de développement aboutissent.

C'est pourquoi nous devons :

1. Instaurer un Ministère de la mer en charge de ces départements et territoires d'Outre-mer, pour que les potentialités propres de ces territoires soient valorisées.
2. Mettre en place une gouvernance particulière à ces territoires, grâce au principe d'expérimentation reconnu par la Constitution. Cela permettrait à ces territoires de développer des politiques qui prennent en compte leur spécificité, notamment sur le plan fiscal, sur le plan des barrières douanières et des questions commerciales.
3. Face à une société confrontée à la pauvreté, au trafic de drogues, à la violence sociale qui fait des ravages parmi les jeunes de ces territoires et à la désagrégation des structures traditionnelles, conforter la cellule familiale et mettre la famille au centre des politiques publiques et engager un effort d'éducation massif.

De ce point de vue, il m'est apparu que les problèmes rencontrés par ces territoires étaient au fond les mêmes que ceux que nous connaissons en France métropolitaine.